



## **Administration portuaire de Montréal (APM)**

### **L'APM se réjouit de l'entente intervenue entre l'Association des employeurs maritimes et ses employés syndiqués pour mettre fin à leur conflit de travail**

**Montréal, le 23 juillet 2010** – L'Administration portuaire de Montréal se réjouit de l'entente qui a été conclue aujourd'hui entre l'Association des employeurs maritimes (AEM) et ses employés débardeurs afin de permettre la reprise du travail sur les terminaux du port de Montréal. Elle se réjouit de l'annonce de la reprise des négociations pour le renouvellement de la convention collective et souhaite que les parties s'entendent rapidement à ce propos afin d'assurer la poursuite du développement du port de Montréal à long terme.

L'Administration portuaire de Montréal a pour mission de gérer les infrastructures portuaires et de favoriser le développement des activités de transport et de logistique afin de promouvoir le commerce et de contribuer à la prospérité du Grand Montréal, du Québec et du Canada. Elle n'était pas partie au conflit et regrette les inconvénients que cette situation a causés pour les utilisateurs de services portuaires, les expéditeurs et leurs clients. Elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour ramener rapidement les choses à la normale et assurer l'expédition de toutes les marchandises actuellement sur le port.

À la suite de cette entente de retour au travail, la situation est la suivante au port de Montréal :

- Les terminaux qui étaient touchés par le conflit de travail vont reprendre leurs activités samedi à 8 h 00.
- Tout le trafic ferroviaire a repris.
- Les travaux de construction se poursuivent.
- Les navires déroutés et qui n'ont pas été déchargés et rechargés dans un autre port sont en route vers le port de Montréal.
- Les entrées du port à hauteur des rues Berri, Viau et Hector-Barsalou demeurent ouvertes. Les autres entrées rouvriront progressivement. Elles seront toutes rouvertes samedi matin sauf avis contraire.



### **À propos du port de Montréal**

Le port de Montréal est un centre de transbordement diversifié qui traite tous les types de marchandises : fret non conteneurisé, vrac liquide et vrac solide. C'est un port de conteneurs de premier plan desservi par sept des 10 plus grandes lignes maritimes de transport de conteneurs au monde. Près de 1 250 000 conteneurs EVP (équivalent 20 pieds) ont été manutentionnés au port de Montréal en 2009, représentant 11 266 000 tonnes de marchandises.

Le port a en outre manutentionné 7 773 000 tonnes de vrac liquide, 2 898 000 tonnes de vrac solide, et 2 419 000 tonnes de céréales en 2009.

Le port de Montréal possède son propre réseau de chemin de fer directement sur les quais. Il est relié aux deux réseaux ferroviaires pancanadiens, ainsi qu'à un réseau autoroutier. Le port exploite son propre terminal céréalier et une gare maritime qui a accueilli 47 534 passagers et membres d'équipage en 2009. Tous les autres terminaux sont gérés par des compagnies privées d'arrimage. L'activité portuaire soutient 18 200 emplois, et génère des retombées économiques de l'ordre de 1,5 milliard de dollars par année.

### **RENSEIGNEMENTS :**

#### **Administration portuaire de Montréal**

Jean-Paul Lejeune  
Directeur des communications  
lejeunejp@port-montreal.com  
Tél. : 514 283-7050  
Télécopieur : 514 283-0829  
www.port-montreal.com